

Commune de DOMSURE
Procès-verbal Réunion du Conseil municipal
Du jeudi 22 mai 2025 à 19h00
Convocation du 17 mai 2025

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents :11

Absents excusés : 0

Votants : 11

Date de la convocation et affichage : 17 mai 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Patrick VACLE, Maire.

Présents : Patrick VACLE, Lilian BILLET, Brigitte FISCHER, Mathilde FERRIER, Xavier BERNARD DE DOMPSURE, Patrick BOUILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Brenda COSTANZO, Christine DROUILHET, Pauline MICHEL,

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Jérôme COMMARET

ORDRE DU JOUR

19h00 Visite et point avancée des travaux bar restaurant – wc publics – église

► Batiments publics

- Point travaux Bar restaurant (avenant AMVR POUPON Carrelages)
- WC publics
- Terrain de foot
- Eglise

► Région AURA

- Barnum

► RPI

- Temps méridien fin année scolaire et rentrée 2025-2026
- Dérogations scolaires

► Transports Rubis

- Point arrêts vides

► Finances

- Achat papeterie associations aides personnes handicapées
- Devis chauffage-robinets école mairie
- Devis toiture alambic
- Devis démoussage
- Rifseep

► ONF

- Travaux exploitation

► Voirie

- Point travaux à réaliser

► Animations

- Estivoeux 14-06-25

- Cérémonie 18-06-25
- Tour de l'Ain en courant – course pédestre 07-06-25
- Cours cycliste Prix de Domsure 01-06-25

► **Divers**

- Réunion publique 23-05-25
- Marché
- Divers

Le procès-verbal du conseil municipal du 07 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

► **Batiments publics**

- Point travaux Bar restaurant (avenant AMVR POUPON Carrelages)

Les travaux avancent bien, restent les finitions à surveiller.

Monsieur le Maire précise que la montée d'escalier à l'étage nécessitera un rafraichissement. Il demande l'aval du conseil municipal pour que ces travaux de plâtrerie peinture soient réalisés par les entreprises sur place, mieux outillées pour réaliser ce genre de travaux, dans le respect des règles de sécurité.

La demande est validée par l'ensemble du conseil municipal.

DEL 2025-20 : Budget commune : Avenant et devis travaux rénovation énergétique bar restaurant

Monsieur le Maire explique que lors de la conclusion du marché de travaux de rénovation énergétique du bar restaurant il a été omis d'estimer une partie du carrelage. Afin de garder une harmonisation du sol, il a été demandé à l'entreprise AMVR POUPON carrelages, 35 impasse de la Chanaie, Bâtiment A 71480 DOMMARTIN LES CUISEUX de proposer une nouvelle estimation à savoir :

- Avenant D250427 du 28/04/2025 pour un montant de 7121.50 € HT soit 8545.80 € HT

Monsieur le Maire précise également qu'il a été demandé une fourniture complémentaire de carrelages au cas où il serait nécessaire de faire des rattrapages au niveau du bar en cas de changement de ce dernier.

AMVR POUPON Carrelages présente un devis D-250446 du 19/05/2025 pour un montant de 485,00 € HT soit 582,00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les propositions de l'entreprise AMVR POUPON Carrelages :

- Avenant D250427 du 28/04/2025 pour un montant de 7121.50 € HT soit 8545.80 € HT
- Devis D-250446 du 19/05/2025 pour un montant de 485,00 € HT soit 582,00 € TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur le Maire précise également qu'il a fait la demande de carrelages supplémentaires pour prévenir d'éventuelles réparations futures afin d'être sûr d'avoir la même référence de carrelage. Le conseil municipal acquiesce cette anticipation.

- WC publics

Malgré quelques finitions (serrures de porte, joints de lavabo), les WC sont accessibles et utilisables.

- Terrain de foot

La commission voirie se réunit lundi soir avec l'entreprise Boisson pour l'organisation des travaux.

- Eglise

La rampe d'accès a été installée tout le long de l'escalier et les plateformes ont été posées avec les échelles pour sécuriser l'accès aux cloches. Il restera la toute dernière plateforme au-dessus des cloches.

► **Région AURA**

- Barnum

DEL 2025-21 : Budget commune : AURA : dispositif de cession à titre gratuit de barnums pour les associations

Monsieur le Maire explique que la Région Auvergne Rhône Alpes propose un dispositif qui vise à soutenir le tissu associatif des communes de moins de 2000 habitants via une convention en proposant la dotation de barnums destinés aux associations locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** ce dispositif de cession à titre gratuit de barnums destinés à une utilisation par les associations locales

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et à déposer la demande sur la Portail des Aides (PDA) de la Région.

► **RPI**

- Temps méridien fin année scolaire et rentrée 2025-2026

Madame Ferrier Mathilde, en charge des affaires scolaires, présente différents points évoqués lors de la dernière réunion avec le restaurant scolaire, les Atsem et le corps enseignant, avant le prochain conseil d'école prévu le 17 juin 2025, et notamment :

- L'organisation du temps méridien sera à reconsidérer : le nombre élevé d'enfants qui mangent à la cantine augmente le temps du repas et ne permet pas aux enfants de se défouler ensuite avant la rentrée dans la classe ou la sieste.
- L'amélioration des menus (adaptation aux plus petits et équilibre sur le repas).

Il sera peut-être nécessaire d'envisager deux services ce qui permettra un temps de restauration plus calme et un temps de récréation pour tous les enfants. Cette solution est réalisable pour le restaurant scolaire et demandera à la commune de créer un nouvel emploi pour la surveillance de ce temps méridien.

- Dérogations scolaires

Une demande de renouvellement de dérogation scolaire pour fratrie a reçu un avis défavorable de la part de la commune de résidence, compte-tenu des retraits de poste sur les communes. Le conseil municipal a étudié la demande et a émis également un avis plutôt défavorable aux vu du nombre d'enfants inscrits en maternelle, même si la situation de dérogation sur le motif de fratrie est réglementaire. Conseil sera pris auprès de l'Inspection académique et du Président de Bresse Louhannaise Intercom.

► **Transports Rubis**

- Point arrêts vides

Grand Bourg Agglomération travaille à la rationalisation des points d'arrêts de transport scolaire afin d'améliorer les temps de trajet pour les élèves et réaffecter les moyens financiers et techniques sur des demandes de création de points d'arrêt.

Les points d'arrêts concernés sur la commune sont Villeneuve, Nigda, Les Cours, Montoux et Viatoux. Le conseil municipal, après concertation, estime qu'il est préférable de conserver ces points d'arrêts pour les raisons suivantes :

- Il est toujours très difficile de créer un nouvel arrêt même s'il existait auparavant.
- La vente des maisons, en pleine évolution ces derniers temps, peut permettre l'installation de nouvelles familles avec des enfants et des besoins de transports scolaires.

► **Finances**

- Achat papeterie associations aides personnes handicapées

Chaque année, la commune est sollicitée pour participer à la Formation et l'Insertion des Personnes Handicapées par le biais d'achats de fournitures de bureau ou de produits d'entretien.
Après concertation, le conseil municipal valide cette initiative.

- Devis chauffage-robinets école mairie

DEL 2025-22 : Budget commune : devis chauffage école – mairie – salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la société AIN JURA Chauffage Ets BUCHALLET 10 rue du Marquisat 01270 COLIGNY avait été sollicitée pour la mise en place de nouveaux thermostats d'ambiance et vannes de radiateur connectés afin de faciliter la programmation du chauffage et réaliser des économies d'énergie grâce au contrôle de température d'ambiance.

L'entreprise AIN JURA Chauffage présente son devis de connectivité pour un montant de 13 062.60 € HT soit 15 672.12 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de l'entreprise AIN JURA Chauffage pour un montant de 13 062.60 € HT soit 15 672.12 € TTC

- Devis toiture alambic

DEL 2025-23 : Budget commune : devis toiture alambic

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise SARL BENOIT Frères 1156 route du Villard 01270 DOMSURE avait été sollicitée pour la reprise de la toiture de l'alambic route de Villeneuve.

La SARL BENOIT Frères propose un nouveau devis DEV 2025 0415 pour un montant de 7 923.82 € HT soit 9 508.58 € TTC.

Les tuiles seront récupérées, nettoyées et réinstallées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le nouveau devis DEV 2025 0415 proposé par la SARL BENOIT Frères pour un montant de 7 923.82 € HT soit 9 508.58 € TTC.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

- Devis démoussage

DEL 2025-24 : Budget commune : devis démoussage des toitures des bâtiments publics

Monsieur le Maire explique que différentes sociétés ont été sollicitées pour effectuer le démoussage des différentes toitures des bâtiments de la commune. Il présente les devis à savoir :

- Société ATTILA 745 allée des Artisans Zone du Chatelard 01310 SAINT REMY pour un montant de 6 952.99 € HT soit 8 343.59 € TTC

- Vision Drones Bourgogne 18 impasse des Capucines 71700 TOURNUS pour un montant de 6840 € HT soit 7 524.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis 202505000015 de Vision Drones Bourgogne 18 impasse des Capucines 71700 TOURNUS pour un montant de 6840 € HT soit 7 524.00 € TTC
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

- Rifseep : Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, de Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de réévaluer l'IFSE (Indemnités de Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel) qui récompense l'exercice de responsabilités, les contraintes liées au poste, la technicité et l'expertise des agents.

Le conseil municipal, après concertation, accepte les revalorisations proposées et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés.

► ONF

- Travaux exploitation

DEL 2025-26 : ONF : Travaux cloisonnement d'exploitation maintenance 2025

Monsieur le 1^{er} adjoint présente une demande de l'ONF de travaux d'exploitation des parcelles 8 et 9 pour un montant de 1440,00 € HT qui correspond à la mise en peinture permanente des cloisonnements d'exploitation des parcelles 8 et 9.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les travaux des parcelles 8 et 9 pour un montant de 1 440,00 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{ER} adjoint à signer tout document relatif à ces travaux d'exploitation.

► Voirie

- La commission a fixé une nouvelle date de réunion pour faire l'inventaire des travaux et prioriser les routes les plus endommagées.

► Animations

- Estivoeux 14-06-25 à 18h00 sous la halle.

Les commandes boissons et nourriture seront reconduites comme l'année passée. Les invitations seront transmises par mail et dans les boîtes aux lettres ainsi que les invitations particulières pour les nouveau-nés en 2024.

- Cérémonie 18-06-25

Rendez-vous à 10h00 devant la petite stèle, impasse du 18 juin 1944 ou directement à Villeneuve selon la météo. Un covoiturage sera organisé sur la place de l'église à 9h30 pour ceux qui le souhaitent.

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie sous la halle.

- Tour de l'Ain en courant – course pedestre 07-06-25 au 09-06-25

300 kms sur 3 jour. La course est organisée par le Grand Fond Bressan depuis de nombreuses années. Une vingtaine d'équipes se challengeront. Chaque journée est découpée en 6 étapes. Chaque coureur court une étape par jour (entre 12 et 20 kms). Une étape à Domsure le 07/06/2025 en début d'après-midi, après le départ de l'étang de Pont Tremble à Lescheroux, avant de repartir pour Coligny. Arrivée au monastère de Brou le 09/06/2025.

- Cours cycliste Prix de Domsure 01-06-25

Course organisée par le Comité Cycliste Roger Pingeon Domsure-Beaupont de 13h00 à 18h00.

Circulation réglementée dans le sens de la course pour la sécurité des coureurs.

► **Divers**

- Réunion publique 23-05-25 : réunion organisée par Axa à 18h00, salle du conseil municipal

- Marché : suspendu pour le moment. Voir s'il est possible de le relancer à certaines dates précises ?

- Divers :

- La poche incendie du Villard sera remplie en début de semaine prochaine.

- La pompe raccordée à la cuve de récupération d'eau de pluie sera installée mercredi par l'entreprise SARL Concept Paysage.

- L'arrosage automatique sera reprogrammé par l'entreprise Delay-Moiraud la semaine prochaine.

- Souci d'évacuation de l'eau du lave-vaisselle dans la buvette de la halle.

- Clos du Tilleul : quelle signalétique au sol à la sortie du lotissement. Suite aux différents travaux, bande effacée. Priorité à droite, Stop, Cédez le passage ?

- Cérémonie de remise des livrets des écoles par Madame Christine Drouilhet le 21/06/2025 dans la salle du conseil à 15h00, suivie du verre de l'amitié

La réunion se termine à 21h50.

Prochain conseil municipal le jeudi 26 juin 2025 à 19h30